

*Mémoire Présenté  
Dans le cadre de l'étude publique du  
conseil d'agglomération de Montréal  
sur l'aide à l'élite sportive*



## PREAMBULE

Fondée en 1960 sous l'appellation Union cycliste du Québec, la Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) est un organisme à but non lucratif voué à la régie et la promotion des sports cyclistes. Elle regroupe les différentes disciplines cyclistes reconnues par l'Association cycliste canadienne et l'Union cycliste internationale.

### Ses principaux mandats sont :

- 🚲 La FQSC compte environ **9000 membres** dans les différentes disciplines cyclistes dont notamment plus de 700 membres dans la région de Montréal ;
- 🚲 La régie des sports cyclistes (calendriers de compétition, homologation des parcours, formation des entraîneurs et commissaires, respect des normes d'organisation, etc.);
- 🚲 La promotion des sports cyclistes (information aux membres, conférences de presse, relations avec les médias, diffusion de documents d'information et de promotion, participation à des activités promotionnelles, etc.);
- 🚲 Le soutien au développement (mise sur pied de clubs, établit la réglementation, Jeux du Québec, recrutement de nouveaux organisateurs et commissaires, promotion du cyclisme féminin, intégration des personnes handicapées, etc.);
- 🚲 Le soutien à l'excellence (identification des athlètes espoir, relève, élite et excellence, tenue de camps d'entraînement et participation à des événements canadiens et internationaux, collabore avec ses partenaires des différents centres nationaux d'entraînement (Bromont et Québec), appui au programmes Sport-Études, etc.);
- 🚲 La représentation à différents niveaux (Sports-Québec, autres organismes affinitaires québécois, l'Association cycliste canadienne, l'Union cycliste internationale, etc.).

## INTRODUCTION

Nous souhaitons tous, par l'entremise de nos programmes, de nos entraîneurs, de nos centres d'entraînements et de nos réseaux de compétitions obtenir un rayonnement international grâce aux succès de nos athlètes de pointe. Pour ce faire, nous planifions et organisons une multitude d'activités basées sur le développement à long terme des athlètes en souhaitant qu'ils puissent un jour atteindre leur plein potentiel.

Toutes les régions et les villes du Québec sont conscientes de l'apport économique et médiatique du sport. De fait, ils vont concentrer des efforts dans l'aménagement d'infrastructures de haut niveau afin d'améliorer les conditions d'entraînements des athlètes et ainsi avoir une meilleure rétention.

**La plus grande richesse de Montréal est sa population** (25% de la population du Québec). Tous s'entendent pour dire que plus le bassin de jeunes athlètes qui pratiquent un sport dans un milieu fédéré est grand plus il y a de chances que parmi ces athlètes il y aura des athlètes de haut niveau. Ce qui signifie que le plus grand gage de succès au niveau du développement de l'excellence sportive à Montréal, dans un processus à long terme, est de mettre en place une structure permettant une **forme de détection de talent**. Il pourrait s'agir d'avoir des spécialistes du sports (entraîneurs) engagés par les commissions scolaires/ ville de Montréal pour faire le lien entre les clubs, fédérations sportives les professeurs d'éducatons physiques et les étudiants.

Nous croyons aussi que l'apport d'une **commission sportive** telle que d'écrite par Sports-Québec permettant de regrouper des spécialistes du sport ayant une réelle autonomie et comme principal intérêt le développement de l'élite sportive permettrait de faciliter l'évolution du sport à Montréal et le développement d'une vision globale qui ne sera pas contamment modifiée ou altérée en fonction d'intrérêts politiques.

Finalement, au-delà des besoins monétaire, au-delà des besoins d'infrastructures il est essentiel que la ville de Montréal trouve des moyens concrets afin **d'harmoniser les tarifications, procédures ainsi que les politiques** qui diffèrent d'un arrondissement à l'autre. À ce niveau, je crois que la commission sportive pourrait jouer le rôle de **facilitateur entre les intervenants du milieu sportif et la ville de Montréal**. Dans bien des cas, la lourdeur des démarches que doit entreprendre un organisateur, un club, une fédération afin d'obtenir des services ou des renseignements de la part de la ville de Montréal rend la réalisation d'un projet pratiquement impossible. Une personne ressource dont le rôle serait d'accompagner un club, un organisateur, une fédération dans les démarches avec les différents intervenants de la ville de Montréal stimulerait certainement la réalisation de nouveaux projets. Cette mesure pourrait aussi permettre de faciliter la communication entre les départements sportifs et le service des parcs afin de **faire reconnaître certain parcs de la ville de Montréal commes des infrastructures sportives**.

1) Quels sont les moyens à privilégier pour stimuler la relève et permettre aux athlètes talentueux de poursuivre leur cheminement vers les plus hauts sommets ?

- Agir comme facilitateur auprès des clubs et des fédérations sportives afin de permettre un développement et une augmentation du nombre de clubs de développements. Il faut aussi augmenter les lieux d'entraînement et de pratiques sportives ; (ex : présentement aucun lieu reconnu pour la pratique du vélo de montagne à Montréal, de même qu'en BMX)
- Création d'une fondation dont l'objectif est d'appuyer les athlètes engagés dans une processus de développement de l'excellence ;
- Créations d'activités de reconnaissances permettant de mettre en valeur nos athlètes et leurs réalisations ;

2) Comment l'agglomération de Montréal pourrait s'y prendre pour reconnaître et promouvoir les accomplissements et les exploits des acteurs et partenaires du sport d'élite à montréalais ?

- Les athlètes et organismes de sport amateur ont un besoin urgent de visibilité médiatique afin de mieux faire connaître leurs réalisations et ainsi faciliter la recherche de partenaires financiers ;
  - Émission télévisée sur le sport amateur et ses athlètes de Montréal
  - Parution sur une base régulière d'articles / reportages dans des journaux de masse (Métro / 24hrs)
- Une soirée Lauréats montréalais permettrait d'augmenter la valorisation des accomplissements des athlètes et ainsi stimuler leur désir de continuer leur cheminement ;
- La création d'une vidéo racontant les différents exploits sportifs de jeunes athlètes grâce au support d'organismes montréalais pourrait être diffusé dans les écoles afin de stimuler l'intérêt des jeunes pour le sport amateur ;

3) Quelles sont les avenues à prioriser par le conseil d'agglomération de Montréal pour améliorer les services et les programmes des organismes qui forment des athlètes d'élite à Montréal et des autres partenaires locaux du sport d'élite afin de les rendre plus performants ?

- Favoriser, voir exiger que l'encadrement sportif soit réalisé dans un milieu sportif fédéré ;
- Bien comprendre que le développement de l'élite sportive ne peut se faire sans l'apport essentiel d'un grand bassin de pratiquants ayant accès à des clubs et des entraîneurs de développements qui disposeront de plusieurs sites d'entraînements directement sur l'île ;

- Le développement d'une vision globale claire du sport à Montréal ;
  - Le développement d'infrastructures permettant aux athlètes de haut niveau de s'entraîner à Montréal dans les meilleures conditions ;
    - **Le cyclisme sur piste** compte pour 10 médailles dans le cadre des Jeux olympiques et 21 médailles lors des Jeux paralympiques. Ce sport est également devenu une discipline d'hiver au niveau du calendrier de la Coupe du Monde, allant de novembre à février, et des Championnats du monde (mars). Il est impératif que le Québec se dote d'un vélodrome intérieur, qui devrait être construit dans le cadre d'un complexe multisport ;
    - **Le BMX** sera une discipline olympique en 2008, et pourtant il n'existe aucune piste de BMX dans la région métropolitaine. Ce sport s'adresse en tout premier lieu aux plus jeunes et constitue une façon sécuritaire de développer les cyclistes. Le BMX est également présent aux Jeux du Québec ;
    - **Le vélo de montagne** est largement pratiqué au Québec, et pourtant il n'existe aucun sentier aménagé spécifiquement pour sa pratique sur le territoire de la ville de Montréal. Il s'agit également d'une discipline olympique, présente également aux Jeux du Québec et aux Jeux du Canada. **Il est impératif que la ville de Montréal reconnaisse certains de ses parcs comme des infrastructures sportives.**
- 4) Pour favoriser l'établissement et le développement d'organismes sportifs d'envergure provinciale, canadienne ou internationale à Montréal, quelles mesures devraient être mises en place par l'agglomération de Montréal ?
- L'amélioration des lieux de travail des fédérations sportives favoriserait certainement le maintien de celles-ci à Montréal ;
  - Le regroupement de plusieurs centres de haut niveau dans une même localité augmente le bassin d'athlètes de haut niveau et donc augmente la nécessité des fédérations sportives d'être localisée à proximité ;
  - La création d'infrastructures présentement inexistantes au Québec / au Canada (vélodrome intérieur) (pistode BMX intérieur) et sentiers de vélo de montagne permettrait certainement l'établissement en permanence de plus d'une cinquantaines d'athlètes d'élite à Montréal et pourrait certainement permettre la venue de l'Association Cycliste Canadienne ;
- 5) À votre avis comment l'agglomération de Montréal pourrait stimuler la tenue régulière et récurrente d'un plus grand nombre d'événements sportifs et multisportifs majeurs sur son territoire, optimiser les avantages des retombées qu'ils procurent et assurer leur réussite ?

- L'établissement d'une équipe dont le mandat est de travailler de concert avec les différents palliers de gouvernement ainsi que les fédérations sportives afin de faciliter la venue des événements de niveau international ;
- Établir un meilleur dialogue avec les fédérations sportives afin de voir avec elles quelles sont les possibilités, dans leur sport, d'accueillir des événements internationaux ;
- Établir des politiques qui facilitent la tenue d'événements internationaux.

6) Pour que les différentes instances municipales travaillent en synergie, appuient d'une voie forte les acteurs et les partenaires du sport d'élite montréalais, se dote d'une vision commune, s'assurent d'un rendement plus grand et de la cohésion de leurs actions en cette matière, que suggérez-vous à l'agglomération de Montréal de faire et d'entreprendre ?

- Une simplification du processus administratif via la création d'un guichet unique ou via la création d'un service de la ville de Montréal qui aurait comme mandat d'accompagner les différents intervenants dans leurs démarches auprès des différents palliers de la ville ;
- Une vision globale des besoins en matière d'infrastructures pour le développement et pour l'élite dans chacun des sports ;
- La création de centres d'entraînements multisports ;
- Harmonisation des politiques permettant l'accès aux infrastructures et aux services offerts par la ville de Montréal

7) Dans le but d'assurer le maintien aux normes de tous les équipements sportifs spécialisés situés à Montréal et d'optimiser leur plein potentiel, quelles actions devraient être entreprises et quelles mesures devraient être instaurés par l'agglomération de Montréal ?

- Cérer des pôles via des centres d'entraînement multisports d'infrastructures de haut niveau afin de maximiser les services périphériques qui pourront être offerts aux athlètes ainsi que l'utilisation des équipements ;
- En raison du coût de maintenance des équipements / infrastructures de haut niveau, favoriser le développement d'équipements répondant aux besoins des clubs de développement pour ainsi augmenter l'accessibilité d'une activité et transférer les activités de haut niveau vers les centres d'entraînements prévus à cet effet ;
- Favoriser la tenue de journées sportives dans le milieu scolaire, en collaboration avec le sport fédéré, afin de faire connaître les équipements disponibles aux jeunes et en accroître leur utilisation ;

- Faire des démarches avec des fédérations nationales afin de savoir si la création d'un centre de haut niveau dans un sport pourrait recevoir l'appui de celle-ci .